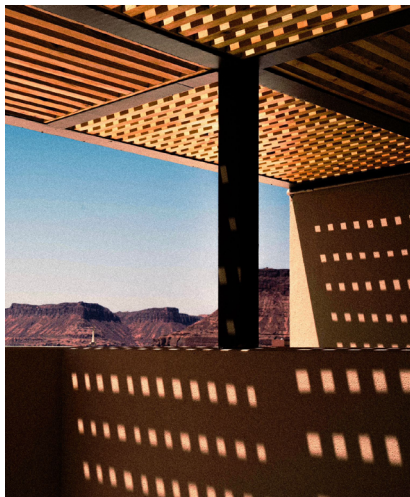




Signature d'un partenariat entre l'Académie des beaux-arts et la Villa Hegra

L'Académie des beaux-arts (Paris, France) et la Villa Hegra (AIUla, Arabie saoudite) annoncent la signature d'un partenariat inédit qui se concrétise par le lancement de deux projets, à l'occasion du bicentenaire de la photographie, d'une part, et du centenaire de la disparition de Claude Monet d'autre part.

Prix de Photographie Académie des beaux-arts - Villa Hegra



Dans le cadre de la célébration du bicentenaire de la création et du patrimoine photographique français, organisée de septembre 2026 à septembre 2027, l'Académie des beaux-arts et la Villa Hegra (AIUla, Arabie saoudite) annoncent **la création conjointe d'un Prix de photographie exceptionnel, qui ne sera décerné qu'une seule fois à l'occasion de ce bicentenaire.**

Le Prix de Photographie Académie des beaux-arts – Villa Hegra s'adresse aux photographes professionnels de la scène française, sans limite d'âge. Les candidats sont invités à soumettre un projet photographique original en lien avec le site archéologique d'AIUla et sa région.

Le projet lauréat sera réalisé en Arabie saoudite et donnera lieu à une restitution à l'automne 2027, sous la forme d'une exposition à Paris.

L'appel à candidatures est ouvert du 19 mars au 20 avril 2026.

Modalités et formulaire d'inscription :

www.academiedesbeauxarts.fr/appel-candidatures-prix-de-photographie-academie-des-beaux-arts-villa-hegra



Résidence de création dans le cadre du centenaire de la mort de Claude Monet

Titulaire du droit moral sur l'œuvre de Claude Monet (1840-1926), l'Académie des beaux-arts contribue à la conservation et à la valorisation de l'héritage du peintre, à travers notamment la gestion de la Maison et des jardins de Claude Monet (Giverny - France) et du musée Marmottan Monet (Paris – France) où est conservé et exposé le plus grand fonds mondial d'œuvres de Monet.

À l'occasion du centenaire de la disparition de Claude Monet, la Villa Hegra et l'Académie des beaux-arts s'associent pour lancer un appel à candidatures à destination des artistes saoudiens, toutes disciplines confondues. Ce dispositif invite les créateurs à proposer une réinterprétation contemporaine de l'héritage de Monet, en s'appropriant les principes plastiques et conceptuels qui ont profondément marqué sa pratique picturale et l'histoire de l'art moderne.

Les artistes, de nationalité saoudienne, sont ainsi invités à activer, détourner ou prolonger ces concepts au sein de démarches contemporaines, qu'elles soient plastiques, performatives, numériques, spatiales ou transdisciplinaires, en intégrant également les potentialités de la réalité augmentée et des lunettes AR comme nouveaux médiums d'exploration, d'interaction et d'immersion (en partenariat avec le programme de résidence artistique *Snap AR Studio Paris Artist Residency*).

L'appel à candidatures est ouvert du 16 mars au 20 avril 2026.

Plus d'informations :

www.academiedesbeauxarts.fr/appe-candidatures-residence-villa-hegra-academie-des-beaux-arts



Claude Monet, *Nymphéas, effet du soir*, 1897

La Villa Hegra

Née de l'amitié entre l'Arabie saoudite et la France, la Villa Hegra est la première institution bilatérale dédiée à la coopération interculturelle. En soutenant la création contemporaine, notamment dans les domaines des arts visuels, du design, du cinéma et des arts performatifs, elle constitue un espace ouvert à la créativité, à l'éducation et aux échanges.

En favorisant le dialogue entre la communauté d'AlUla et les publics internationaux, la Villa Hegra multiplie les opportunités d'expression artistique tout en contribuant au rayonnement mondial de la région. Elle incarne le dynamisme culturel de la France à AlUla et dans tout le Royaume et, réciproquement, celui de l'Arabie saoudite en France.

En décembre 2024, S.A. le prince Bader bin Farhan Al Saud et le président de la République française, Emmanuel Macron, se sont rendus à AlUla à l'occasion du troisième anniversaire de l'accord intergouvernemental sur la Villa Hegra signé le 3 décembre 2021, illustrant la force de cette coopération. À cette occasion, l'ordre royal établissant la fondation de droit saoudien Villa Hegra a été publié.

Membre du réseau des Villas culturelles à l'international (Villa Medici, Villa Kujoyama, Casa de Velázquez, Villa Albertine), la Villa Hegra incarne un esprit de co-création et de co-décision. Son ambition est de réunir le meilleur des cultures saoudienne et française dans un espace inclusif qui résonne tant avec les publics locaux qu'internationaux, encourageant la création, l'engagement des communautés et le dialogue.

Nouvel acteur dynamique du paysage culturel d'AlUla, la Villa Hegra est un élément clé du Masterplan régional Journey Through Time et s'inscrit dans les axes stratégiques de la Commission Royale pour AlUla et de l'Agence française pour le développement d'AlUla. À travers ses initiatives de préfiguration horsles-murs (2023-2024), elle marque son entrée dans l'écosystème local avec des résidences d'artistes, des ateliers culturels, des ciné-concerts, des performances, des masterclasses, ainsi que des programmes d'échange académique et de recherche.

Le 2 octobre 2025, la Villa Hegra a inauguré son bâtiment au cœur d'AlUla lors d'une cérémonie officielle. Ce lieu est le centre de sa programmation artistique, offrant un espace d'échanges et d'expression créative. L'ouverture de Villa Hegra marque le début de sa nouvelle saison culturelle, une étape décisive érigeant un nouvel emblème dans le paysage d'AlUla.

www.villahegra.org

L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des 5 académies réunies à l'Institut de France. Institution placée sous la protection du Président de la République, accueillant 67 membres, 16 membres associés étrangers et 67 correspondants, elle veille à la défense du patrimoine culturel français et encourage la création artistique dans toutes ses expressions en soutenant de très nombreux artistes et associations par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique.

Instance consultative auprès des pouvoirs publics, l'Académie des beaux-arts conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique. Elle entretient en outre une politique active de partenariats avec un important réseau d'institutions culturelles et de mécènes. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importants sites culturels tels que, notamment, le Musée Marmottan Monet (Paris), la Villa et la Bibliothèque Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa et les jardins Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa Dufraigne (Chars), l'Appartement d'Auguste Perret (Paris), ainsi que la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire et où elle a ouvert en octobre 2025 La Galerie de l'Académie des beaux-arts, son nouvel espace d'exposition.

www.academiedesbeauxarts.fr

Contact Villa Hagra

Adrien Gicquiau
Consultant senior
tél : 01 58 47 82 42
mél : adrien.gicquiau@havas.com

Contacts Académie des beaux-arts

Hermine Videau
Directrice de la communication et des prix

mél : com@academiedesbeauxarts.fr

Pauline Teyssier
Chargée des relations presse
tél : 01 44 41 44 58
mél : pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr

Académie des beaux-arts
23, quai de Conti - 75006 Paris
www.academiedesbeauxarts.fr

 [@academiebeauxarts](https://www.facebook.com/academiebeauxarts)

 [@AcadBeauxarts](https://twitter.com/AcadBeauxarts)

 [@academiedesbeauxarts](https://www.instagram.com/academiedesbeauxarts)